COMMUNIQUE

m2A et la Caisse d'Allocations Familiales engagées pour le territoire par une Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention Territoriale Globale (CTG) est un outil de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin pour porter en partenariat un projet de développement social du territoire. Pour Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), la Convention Territoriale Globale « m2A » a été signée le mardi 16 avril 2024 en présence des élus des 39 communes membres dont les 280 000 habitants bénéficieront des dispositifs inscrits et déclinés jusqu'en 2026.

Une Convention Territoriale Globale coconstruite pour renforcer les services d'accompagnement aux familles sur le territoire de m2A

La Convention Territoriale Globale est un projet de développement social bipartite entre la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin et l'Agglomération, visant à identifier les enjeux et priorités d'intervention du territoire. Elle permet de clarifier et d'améliorer les services existants, en réponse aux évolutions sociales et aux caractéristiques territoriales.
Elle concerne tous les dispositifs de la petite enfance aux seniors (offre de garde, activités Jeunesse, aide à la personne et à la parentalité, animation de quartiers, équipements sportifs et culturels, accompagnement au numérique…).
m2A ayant à cœur le faire-ensemble dans son mode de gouvernance, les 39 communes du territoire y ont été associées.

Depuis septembre 2023, plusieurs groupes de travail ont été déployés, réunissant élus, représentants techniques et acteurs de terrain. Ces instances comprennent trois comités de pilotage, deux comités techniques et un comité de travail collaboratif, démontrant ainsi un engagement collectif fort en faveur du développement social du territoire.

La phase de diagnostic réalisée en partenariat avec l'Agence de fabrique urbaine et territoriale du Sud Alsace (Afut) et la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin a permis d'identifier les évolutions sociodémographiques et de cartographier les dispositifs du territoire.

Des enquêtes ont également été menées par m2A et l'Afut auprès des jeunes, des familles et des acteurs sociaux en octobre 2023, leur permettant d'exprimer leurs attentes en matière de services et d'accompagnement.

Une concertation des organisateurs et des acteurs de terrain a permis de déterminer les priorités d'intervention et de proposer des pistes d'actions concrètes pour répondre aux besoins identifiés et élaborer la feuille de route de la Convention Territoriale Globale.

Trois axes majeurs identifiés et leur déclinaison en actions inscrits dans la CTG « m2A » pour répondre aux besoins des habitants

Cette concertation active a permis de déterminer les priorités d'intervention et de proposer des actions concrètes pour répondre aux besoins, et élaborer la feuille de route de la Convention Territoriale Globale.

Ainsi, ce projet s'articule ainsi autour de trois axes majeurs de développement :

1. **l'amélioration de la coordination entre les acteurs du territoire,**
2. **le renforcement de la qualité des services d'accueil du public**
3. **la réduction des inégalités territoriales pour favoriser l'accès aux droits et l'inclusion.**

Parmi les résultats concrets escomptés pour les habitants, m2A vise notamment :

- la redynamisation de la vie des quartiers en encourageant les initiatives d'animation sociale et en favorisant l'implication des habitants,
- le renforcement du réseau d'acteurs pour accompagner efficacement les familles sur l'ensemble du territoire, dans le cadre de l'aide à la parentalité, véritable priorité de l'Agglomération.

D'autres ambitions telles que le soutien aux personnes fragiles, la lutte contre l'illectronisme et l'isolement des seniors, ainsi que l'amélioration de la qualité de prise en charge et l'inclusion des enfants dans les structures d'accueil sont au cœur de ce projet et des actions qui y sont déclinées.

La signature, préalable au temps de mise en œuvre opérationnelle

Suite à la validation du plan d'action de la Convention Territoriale Globale par cette signature multipartenariale, une journée de lancement aura lieu avec l'ensemble des acteurs professionnels de l'enfance et du social. Elle permettra de présenter la Convention Territoriale Globale et d'amorcer une dynamique de concertation entre les partenaires pour mettre en application les objectifs du projet de développement territorial jusqu'en 2026, avec des évaluations et évolutions possibles pour s'ajuster toujours davantage aux besoins du territoire.

Contact Presse m2A : Orlane Foucault - 06 45 86 16 47 - orlane.foucault@m2A.fr